

[Texte]

take it that section 56 is not part of these amendments. So Bill C-55 has been adopted by the House of Commons.

The Chairman: In my opinion, based on the advice of my colleagues at the table—we have considerable difficulty accepting this.

The suggestion made is that the amendment be presented at the report stage in the House.

Mr. Lawrence: Does it make a difference whether the amendment is presented at the report stage or whether it is reported back to the House by this committee?

The Chairman: I will ask for some help on this, but it is my understanding that there is a possibility Bill C-55 might have been dealt with by that time.

Mr. Lawrence: By the time the report stage comes.

• 1205

The Chairman: Yes. I suppose the other advantage would be that it would then be up to the Speaker to make a decision on the admissibility of it. The clerk is going to make a call on this matter. I would suggest that while we stand for a few minutes, colleagues might wish to talk to...

Mr. Lawrence: While we are still on the record—I suppose this may be out of order—unfortunately I was not present when this bill went through second reading in the House, and I was wondering if the parliamentary secretary could tell us if there were any other specific criticisms or suggestions for amendment during second reading that have not been presented to us by any of these amendments. If not, why not? What criticisms were made in the House on second reading that are specifically related to intended amendments?

Mr. Grisé: Mr. Lawrence, I am sorry but second reading was September 15, 1987, and I was appointed parliamentary secretary in October of 1987.

Mr. Lawrence: Your officials, though, have certainly reviewed second reading in *Hansard*, I hope. Maybe there were not any; I do not know. I do not remember.

The Chairman: I am going to ask Mr. Archambault to make some comments.

Mr. Lawrence: On this particular aspect of the second reading?

The Chairman: On the procedural thing.

Mr. Lawrence: I wonder if we could just get this straight.

The Chairman: Oh, I see. I was not listening to you. I am sorry. I was discussing with Mr. Archambault.

Mr. Grisé: Mr. Chairman, it is my understanding that the committee members, even from the three parties, put

[Traduction]

amendements dont l'article 56 ne fait pas partie. La Chambre des communes a donc adopté le projet de loi C-55.

Le président: D'après les conseils de mes collègues ici présents, nous avons beaucoup de mal à accepter cette proposition.

Il est proposé de présenter l'amendement lors de l'étape du rapport à la Chambre.

M. Lawrence: Est-ce différent s'il l'est à cette étape ou lorsque le Comité le renvoie à la Chambre?

Le président: Je demanderai des conseils à ce sujet, mais je crois savoir qu'il est possible que l'on en ait alors terminé avec le projet de loi C-55.

M. Lawrence: Lorsque l'on se trouvera à l'étape du rapport.

Le président: Oui. L'autre avantage étant que ce serait au Président de décider s'il accepte le processus. Le greffier va téléphoner pour se renseigner. Nous pourrions interrompre nos travaux pour un instant et je propose aux collègues qui voudraient discuter avec...

M. Lawrence: Pendant que nous siégeons encore—ce que je vais dire est peut-être irrécevable—malheureusement, je n'étais pas présent lorsque ce projet de loi a été adopté en deuxième lecture à la Chambre, et je me suis demandé si le secrétaire parlementaire pourrait nous dire s'il y a eu alors d'autres critiques ou suggestions précises en vue d'amendements qui ne nous ont pas été présentés dans ces amendements-ci. Si c'est le cas, j'aimerais savoir pourquoi il en est ainsi. En deuxième lecture à la Chambre, a-t-on fait des critiques donnant lieu à des amendements éventuels?

M. Grisé: Monsieur Lawrence, je suis désolé, mais la deuxième lecture s'est passée le 15 septembre 1987 et c'est en octobre de la même année que j'ai été nommé secrétaire parlementaire.

M. Lawrence: Mais votre personnel a certainement examiné la deuxième lecture dans le *Hansard*, du moins je l'espère. Peut-être qu'il n'y en avait aucun, je l'ignore. Je ne m'en souviens pas.

Le président: Je vais demander à Me Archambault de faire quelques observations.

M. Lawrence: Sur cet aspect de la deuxième lecture?

Le président: Sur la question de procédure.

M. Lawrence: Pourrions-nous savoir exactement ce qu'il en est?

Le président: Oh, je vois. Je ne vous écoutais pas, je suis désolé. Je discutais avec Me Archambault.

M. Grisé: Monsieur le président, il me semble que les membres du Comité, même des trois partis politiques, ont